



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-25353>

Département(s) de publication : **44, 49, 85**

Annonce n° **26-25353**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE CHOLET

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition, livraison et installation des équipements sportifs

Description : Acquisition, livraison et installation des équipements sportifs

Identifiant de la procédure : 205849f4-41fb-4d9b-ac7b-a750ce249ad8

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 37410000 Équipements de sports de plein air

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 37415000 Équipements d'athlétisme

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 37420000 Équipements de gymnastique

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Matériel pour l'athlétisme

Description : Lot 1 : Matériel pour l'athlétisme

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37415000 Équipements d'athlétisme

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Matériel pour le badminton

Description : Lot 2 : Matériel pour le badminton

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Matériel pour le basket-ball

Description : Lot 3 : Matériel pour le basket-ball

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction

expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à

compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Matériel pour l'escalade

Description : Lot 4 : Matériel pour l'escalade

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Matériel pour l'escrime

Description : Lot 5 : Matériel pour l'escrime

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 : Matériel pour le football

Description : Lot 6 : Matériel pour le football

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37410000 Équipements de sports de plein air

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction

expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 30 %) - la qualité des équipements au vu des tests (sous-pondération : 70 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 : Matériel pour le futsal

Description : Lot 7 : Matériel pour le futsal

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 : Matériel pour la gymnastique

Description : Lot 8 : Matériel pour la gymnastique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37420000 Équipements de gymnastique

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 30 %) - la qualité des équipements au vu des tests (sous-pondération : 70 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 9 : Matériel pour le handball

Description : Lot 9 : Matériel pour le handball

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à

compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 10 : Matériel pour le roller hockey

Description : Lot 10 : Matériel pour le roller hockey

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui signe le marché : VILLE DE CHOLET

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 11 : Matériel pour le rugby

Description : Lot 11 : Matériel pour le rugby

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37410000 Équipements de sports de plein air

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 12 : Matériel pour les sports nautiques

Description : Lot 12 : Matériel pour les sports nautiques

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 28,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à

compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 13 : Matériel pour les sports de combat

Description : Lot 13 : Matériel pour les sports de combat

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lot 14 : Matériel pour le tennis

Description : Lot 14 : Matériel pour le tennis

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot 15 : Matériel pour le tennis de table

Description : Lot 15 : Matériel pour le tennis de table

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction

expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à

compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Lot 16 : Matériel pour le tir à l'arc

Description : Lot 16 : Matériel pour le tir à l'arc

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37410000 Équipements de sports de plein air

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui signe le marché : VILLE DE CHOLET

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Lot 17 : Matériel pour le volley-ball

Description : Lot 17 : Matériel pour le volley-ball

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Lot 18 : Filets

Description : Lot 18 : Filets

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à

compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Lot 19 : Matériel pour les panneaux d'affichage de scores

Description : Lot 19 : Matériel pour les panneaux d'affichage de scores

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Lot 20 : Protections murales pour salle

Description : Lot 20 : Protections murales pour salle

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Lot 21 : Buts A11 mobiles

Description : Lot 21 : Buts A11 mobiles

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction

expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 30 %) - la qualité des équipements au vu des tests (sous-pondération : 70 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : Lot 22 : Plaques rambarde roller hockey

Description : Lot 22 : Plaques rambarde roller hockey

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Pour tous les lots, les candidats étaient tenus au minimum de proposer des produits en tout point conformes au descriptif à hauteur de 90% des lignes mentionnées sur le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande a été passé pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable trois fois par reconduction expresse par période d'un an. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 29 août 2025 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures au vu d'une grille de jugement préalablement établi et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au vu de : - la qualité des équipements au vu des caractéristiques techniques (sous-pondération : 100 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable appréciée au vu de : - des mesures prises pour réduire l'empreinte carbone (sous-pondération : 60 %) - de la proposition d'équipements remplissant l'obligation AGEC (sous-pondération : 40 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 28,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 28,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ACL SPORT NATURE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ACL SPORT NATURE - LOT 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 20,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 10 : Matériel pour le roller hockey

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/01/2026

Date de conclusion du marché : 19/02/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03d6ff0d-dd52-40cb-b766-8de8f20a4552-01

Organisation qui signe le marché : VILLE DE CHOLET

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DECATHLON FRANCE SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DECATHLON FRANCE SAS - LOT 16

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur de l'offre : 8,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 16 : Matériel pour le tir à l'arc

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/01/2026

Date de conclusion du marché : 18/02/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03d6ff0d-dd52-40cb-b766-8de8f20a4552-01

Organisation qui signe le marché : VILLE DE CHOLET

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE DE CHOLET

Numéro d'enregistrement : 21490099500017

Adresse postale : Hôtel de Ville et d'Agglomération Rue Saint Bonaventure BP 62111

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette CS 24111

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juraadm.fr

Téléphone : 0240994600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ACL SPORT NATURE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 38843242900032

Adresse postale : 17 rue de Chênot

Ville : BEIGNON

Code postal : 56380

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Adresse électronique : contact@sport-nature.com

Téléphone : 0297758989

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DECATHLON FRANCE SAS

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 50056940503239

Adresse postale : 4 boulevard de Mons TSA 42201

Ville : VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Code postal : 59669

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@decathlon.com

Téléphone : 0176497099

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0016

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 51e87e45-e657-4dfd-82f0-729b68bae1eb - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2026 à 15:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026